

Copropriété

Pièces à fournir à l'acquéreur



	Pièces / Informations	Principe	Vente d'un lot annexe	Acquéreur déjà copropriétaire
Point de départ du délai de rétractation	Fiche synthétique de la copropriété	OUI	OUI	NON
	Règlement de copropriété et EDD	OUI	OUI	NON
	PV d'AG des 3 dernières années	OUI	NON	NON
	Informations financières	OUI	OUI	OUI
	Carnet d'entretien	OUI	NON	NON
	Notice d'information	OUI	NON	NON
	Conclusions du DTG	OUI Si un DTG a été réalisé	NON	NON
	PPT adopté ou projet de PPT (à compter du 01/01/2024)	OUI S'il existe	NON	NON

Modalités de transmission : par tous supports et tous moyens, y compris dématérialisé, sous réserve de l'acceptation de l'acquéreur.



LA FOURMI, SAS à capital variable, ayant pour nom commercial LF immo - 2 rue du Chemin de Fer, La Wantzenau, 67610 - 03 88 62 97 69 - contact@lfimmo.fr - www.lfimmo.fr - Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous n° RCS 490 899 663 000 77 - NAF 6831 Z - TVA intracommunautaire n°FR90490899663 - Titulaire de la Carte Professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n°CPI 6701 2018 000 024 124 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole, 10 Place Gutenberg, 67081 Strasbourg - Garantie financière non détention de fonds 110 000 € : Allianz - Assurance RCP Allianz, 1 cours Michelet, 92076 Paris

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, l'agence LF immo ne perçoit aucun fonds, hors honoraires.